

# COMMENT DONNER ?



je soutiens l'action de l'Église dans les Hauts-de-Seine

## ● PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :

remplir le formulaire au verso et l'adresser, accompagné d'un RIB, à :

Association Diocésaine de Nanterre  
Service économique  
85, rue de Suresnes  
92022 Nanterre Cedex

## @ PAR CARTE BANCAIRE EN LIGNE :

<http://92.catholique.fr>

## ● PAR CHÈQUE :

à l'ordre de ma paroisse et envoyé à celle-ci.

## ● EN ESPÈCES

## DÉDUCTIONS FISCALES

Particuliers :

si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

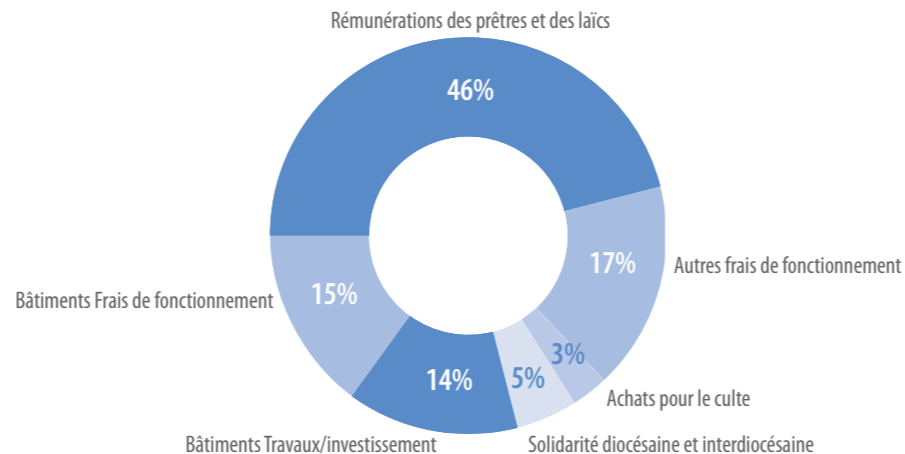
Vous donnez	Cela vous coûte
150 €	51 €
340 €	116 €
500 €	170 €

Entreprises :

vous pouvez déduire 60% du montant de votre don, dans la limite de 5% de votre chiffre d'affaire annuel. ex.: don de 1 000€ ► réduction d'impôts 600€

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.

## Les charges de l'Église dans les Hauts-de-Seine



La collecte annuelle du denier de l'Église constitue la ressource principale pour le fonctionnement des 75 paroisses du diocèse de Nanterre.

L'Église dans les Hauts-de-Seine, c'est :

• 273 prêtres • 16 séminaristes • 229 laïcs en mission • 56 diacres et des milliers de bénévoles

Toutes les charges du diocèse sont au service de l'annonce de l'Évangile. Dans les Hauts-de-Seine, 70% des églises appartiennent au diocèse qui doit en assurer l'entretien. Tous nos prêtres sont logés et reçoivent le même traitement : 1080 euros nets de revenu mensuel en 2014.

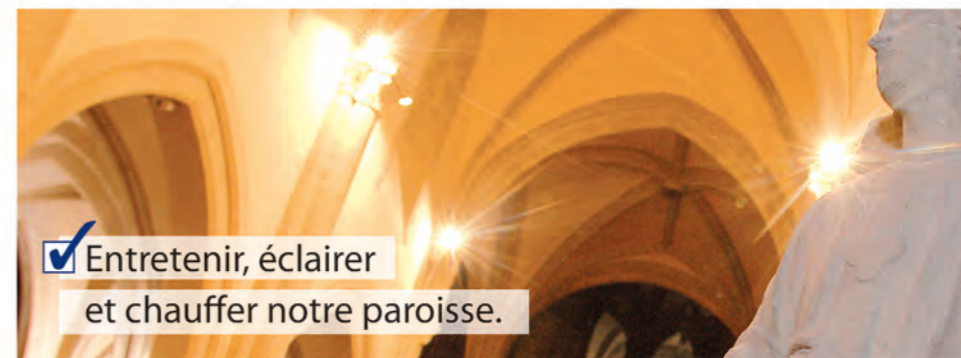
[www.92catholique.fr](http://www.92catholique.fr)



Votre paroisse vous remercie pour votre soutien.



✓ Assurer le traitement mensuel des prêtres.



✓ Entretenir, éclairer et chauffer notre paroisse.



✓ Partager la parole de Dieu.

LE DENIER,  
C'EST CONCRET.  
[www.jedonneaudenier.org](http://www.jedonneaudenier.org)



Votre paroisse vit uniquement de vos dons, l'Église ne reçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican.

Soutenez l'Église dans sa mission.

donner

c'est aimer, espérer, accueillir, s'enrichir,  
promettre, transmettre

## JE SUIS BAPTISÉ,

### JE SOUTIENS MA PAROISSE EN DONNANT AU DENIER

- Ma paroisse m'accompagne à chaque étape de ma vie : mariage, baptême, première communion, profession de foi, confirmation, et assure une présence auprès des personnes éprouvées par le deuil.
- Dans ma paroisse, prêtres et laïcs accueillent les personnes fragilisées.



Le Christ a envoyé ses disciples pour annoncer l'Évangile en se confiant à la générosité de ceux qui accueillent la Bonne Nouvelle.

Aujourd'hui la situation en France fait que l'Église catholique ne survit que grâce aux dons des fidèles. Cela crée, bien sûr, une fragilité qui pourrait se traduire par une angoisse chez ceux qui ne font pas confiance à la Providence et à la libéralité des chrétiens. Pour nous, au contraire, cette vulnérabilité provoque un élan toujours

renouvelé et un dynamisme diocésain qui éveille un nombre croissant de personnes qui se donnent avec enthousiasme pour la mission et pour que vive l'Église.

Je suis sûr que vous aurez à cœur de soutenir cette ardeur en participant à votre tour et comme vous le pourrez à cette formidable aventure que le Christ a inaugurée il y a 2000 ans en révélant cet amour de Dieu pour les hommes qui se répand toujours davantage à travers le monde.

+ Monseigneur Michel Aupetit  
Evêque de Nanterre

## À QUOI SERT LE DENIER ?

- Éveil à la Foi, catéchisme, aumôneries... Autant de lieux où les jeunes sont accueillis pour vivre leur Foi.
- Assurer la vie matérielle des prêtres et la rémunération des laïcs salariés.
- Entretien de ma paroisse, couvrir ses frais de fonctionnement. (Chauffage, éclairage, entretien, mise aux normes, rénovation des salles paroissiales, sonorisation...).

Combien donner ? « Donner, même de façon modeste, c'est donner à l'Église les moyens d'agir. »  
Chacun donne selon ses moyens, par exemple 1 à 2% de ses revenus annuels.

Ma paroisse : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Année de naissance (facultative) \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### MANDAT DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement établis à mon nom qui seront présentés par l'Association Diocésaine de Nanterre\*.

\* Le prélèvement sera effectué par l'Association Diocésaine qui reversera directement les sommes à votre paroisse.

À retourner, accompagné d'un RIB, à :

Association Diocésaine de Nanterre - 85, rue de Suresnes 92022 Nanterre Cedex  
N°ICS FR 38ZZZ503726

Joindre un RIB

### Compte à débiter

IBAN \_\_\_\_\_  
Numéro d'identification international de votre compte IBAN (International Bank Account Number)

BIC \_\_\_\_\_  
Code international de votre banque - BIC (Bank identifier code)

### Désignation de l'organisme encaisseur

Association Diocésaine de Nanterre - 85, rue de Suresnes 92022 Nanterre Cedex

### Je vous autorise à prélever sur mon compte \*

la somme de \_\_\_\_\_ euros

chaque mois  chaque trimestre à partir du : / /

\* Je peux changer le montant de mon prélèvement ou l'arrêter à tout moment par simple lettre à ma paroisse ou à l'Association Diocésaine de Nanterre.

Fait à : \_\_\_\_\_ le :

Signature :